

En grève le 17 mars

Plus hauts les salaires !



Dans la suite de l'intersyndicale interprofessionnelle, sept organisations de la fonction publique (Solidaires, CGT, UNSA, FSU, FA-FP, CFE-CGC, CFTC) appellent à la grève et à la manifestation le 17 mars, mobilisées autour des légitimes revendications salariales. Alors que le point d'indice est gelé depuis plus de 10 ans, que les pertes dues à l'inflation se cumulent et s'amplifient (2,8% en 2021, inflation prévisionnelle de 3,5% pour 2022) il est indispensable de porter haut et fort nos revendications ! Les bas revenus sont particulièrement pénalisés. Dégel du point d'indice, l'attribution d'un nombre de points d'indice uniforme pour tou·tes, l'ouverture immédiate de négociations sur les grilles de rémunérations et le relèvement systématique des grilles en proportion de l'évolution du SMIC. Il y a urgence !



**Le 17 mars
En grève pour :**

aug-
mentation
générale des
salaires

Dégel
du point
d'indice

rattrapage
de l'inflation

Mieux rémunérer le travail et les qualifications

La pandémie a remis en évidence l'insuffisance de la rémunération de nombreux/ses agent-es publics au regard de leurs qualifications (aides-soignantes, travailleur-ses sociaux tel-les les aides à domicile, infirmier-es....) et en particulier des filières féminisées. Le gouvernement a distribué chichement des primes, pris quelques mesures parcellaires, et rejeté toute mesure générale indiciaire. Sur un plan général, les qualifications des agent-es publics ne sont pas reconnues à leur juste valeur. Il faut les reconnaître par la revalorisation de leurs grilles de rémunération.

Pour Solidaires Fonction Publique, la crise a démontré que les services publics sont primordiaux pour garantir l'égalité de traitement des usager-es et fournir les services les plus essentiels à la population. Les agent-es publics qui les servent et en particulier les carrières féminisées se paupérisent, la perte continue de pouvoir d'achat depuis 2010 est une situation intolérable. Le 17 mars, nous exigeons que des mesures générales de revalorisations salariales soient mises en œuvre au plus vite.

PARTAGER LES RICHESSES

Pendant que nos salaires stagnent, les entreprises du CAC 40 engrangent les profits, qu'elles s'empressent de distribuer aux actionnaires. L'observatoire des Multinationales constate que 51 milliards d'euros de dividendes ont été versés aux actionnaires en 2021. Le plus grand bénéficiaire de dividendes est le gestionnaire d'actifs Blackrock qui arrive en tête avec 1,7 milliards d'euros. Ce qui équivaut à la rémunération de 35 000 soignant-es sur un an. Les grandes

entreprises continuent pour autant de toucher des aides publiques sans contrepartie. Celles-ci devraient à tout le moins faire l'objet de conditionnalités (emploi, absence de délocalisation, éco-conditionnalité). Pendant ce temps les salarié-es du public comme du privé se serrent la ceinture. Le 17 mars, salarié-es du privé et agent-es du service public, exigeons notre dû !

LA RECONNAISSANCE DE NOTRE TRAVAIL EST UNE URGENCE !

**LE 17 MARS, EN GRÈVE ET EN MANIFESTATION,
UNISSONS NOS LUTTES TOUTES ET TOUS ENSEMBLE !**

jeudi
17
mars

EN MARS
LE VENT
SE LÈVE
Solidaires

URGENCE
SALAIRES

POUR NOS
SALAIRES

GRÈVE

Union
syndicale
Solidaires